



**Collectif  
Urgence Palestine**  
Genève

## **Gaza, 400 jours de génocide**

Depuis 400 jours, le personnel médical, de secours et de protection civile de Gaza se trouve seul et privé d'équipement face à l'une des plus grandes catastrophes humanitaires de l'histoire, sous les attaques incessantes des forces d'occupation israéliennes.

Lors des grandes catastrophes naturelles, la solidarité s'organise vite. De nombreux États s'empressent d'offrir des renforts et des moyens pour soutenir les équipes locales afin d'aider les personnes en difficulté. Les médias font de beaux reportages émouvants et louent l'effort, le dévouement et la solidarité.

La catastrophe de Gaza n'est pas naturelle, elle est l'œuvre de l'armée israélienne, qui déploie une puissance destructrice sans limite, avec le soutien militaire et diplomatique des États-Unis et la complicité de la plupart des démocraties occidentales. Celles-ci semblent avoir oublié que leurs populations, après avoir subi deux guerres mondiales, ont voulu des normes de droit international humanitaire visant à empêcher ou du moins atténuer les souffrances dérivées des conflits et à promouvoir la paix.

À Gaza, cela fait 400 jours que plus de deux millions de personnes souffrent de l'une des pires catastrophes de l'Histoire : privées d'eau, de nourriture, de médicaments, chassées de chez elles ou des lieux où elles ont trouvé refuge, elles voient leurs logements, leurs hôpitaux, leurs écoles, leurs terres détruit.e.s.

Cela fait 400 jours que la population de Gaza, affamée, malade, blessée, sans abri, attend d'être secourue en application du droit international et humanitaire.

LES CONVENTIONS DE GENEVE de 1949 protègent les personnes qui ne participent pas aux hostilités et garantissent les soins et les secours à la population - les civils, le personnel sanitaire ou humanitaire - ainsi que celles qui ne peuvent plus prendre part aux combats - les soldats blessés, malades ainsi que les prisonniers de guerre.

En poursuivant la colonisation de la Palestine, Israël a violé ces normes depuis 76 ans : les ambulances sont systématiquement retardées ou arrêtées aux points de contrôle militaire établis par la puissance occupante, le matériel et les véhicules sont endommagés ou détruits, le personnel agressé, enlevé, emprisonné ou tué. La plupart des Israéliens qui font leur service militaire intègrent ainsi la normalité de ces pratiques.

Puisque les violations du droit international et humanitaire ne lui valent aucune sanction, Israël agit en hors-la-loi et généralise les méthodes génocidaires. Ainsi à Gaza comme au Liban, l'armée israélienne d'occupation détruit systématiquement les installations, les véhicules et l'équipement et tue le personnel de la défense civile privant ainsi de secours les victimes des bombardements qui restent mortes ou vivantes, ensevelies sous les décombres.

Dans ces 400 jours, l'armée d'occupation a tué à Gaza plus de 80 membres de la défense civile, 1054 membres des services de santé, 237 travailleurs de l'UNRWA. Elle a détruit 136 ambulances, a attaqué

162 centres de santé, et a mis hors service 34 hôpitaux. Au Liban 163 secouristes et soignants ont été tués et 272 blessés. Ont été ciblés 158 ambulances, 57 camions de pompiers et 15 véhicules de secours.

Dans des conditions apocalyptiques, bombardés, assiégés, menacés, torturés, enlevés, emprisonnés, privés de matériel, les membres des services de secours poursuivent leur mission. Les directeurs des hôpitaux refusent d'abandonner leurs patients et de fermer leurs établissements. Le 12 octobre 2023 ils avaient déjà subi 50 raids.

En novembre 2024, alors que la population du nord de Gaza meurt de faim et est chassée de sa terre par un nettoyage ethnique, le pédiatre Hussam Abu Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adwan, défend tout seul son établissement et ses patients.

Après ces 400 jours d'horreurs, les secouristes trouvent encore la force de soutenir la population avec leur peu de moyens, et dénoncent l'armée génocidaire qui leur interdit de venir en aide aux victimes.

Nous nous devons d'apporter notre soutien aux personnels de santé et de secours, nous saluons leur courage professionnel et humain.

Et nous demandons au gouvernement suisse qu'il assume son rôle de pays dépositaire des Conventions de Genève et organise rapidement une conférence des Etats signataires des Conventions, comme le lui demande aussi l'ONU.

Israël, en tant que puissance occupante, doit respecter ces Conventions :

- « Dans toute la mesure de ses moyens, la puissance occupante a le devoir d'assurer et de maintenir, avec le concours des autorités nationales et locales, les établissements et les services médicaux et hospitaliers, ainsi que la santé et l'hygiène publique dans le territoire occupé » (art.56-4<sup>ème</sup> Convention de Ge)

- « Toute attaque délibérée, dirigée contre une personne, du matériel ou un bâtiment arborant l'emblème protecteur de la Croix-Rouge ou du Croissant -Rouge, constitue un crime de guerre au regard du droit international ».

**DEPUIS 76 ANS, EN PALESTINE, ISRAËL N'A CESSÉ DE VIOLER LES CONVENTIONS DE GENÈVE ET LE DROIT HUMANITAIRE.**

Collectif Urgence Palestine-Genève  
12 novembre 2024



**Collectif  
Urgence Palestine**  
Genève